



TOUS EN GREVE LE 7 MARS

AVEC MANIFESTATIONS NANTAISE ET PARISIENNE

Dans la suite de la journée de grève (très suivie) du 8 novembre dernier pour la défense de l'Hôpital Public, les syndicats CGT, FO et SUD du CHU de Nantes invitent l'ensemble des Hospitaliers du CHU à répondre à l'appel des fédérations Santé CGT, FO et Solidaires.

Un meeting régional de préparation de cette journée se tiendra avec les secrétaires des fédérations Santé CGT, FO et SUD Santé le 28 février de 18h à 20 h à Angers (Maison des syndicats, place Imbach).

Préparons dès à présent la grève

Tous dans les rues parisiennes ou nantaises le 7 mars !

RAPPEL DE LA PLATE-FORME REVENDICATIVE COMMUNE :

- ⇒ Abrogation de la Loi HPST, Abrogation de la Loi Santé, Abrogation de la Loi Travail
- ⇒ Abandon des poursuites contre les syndicalistes et défense de leurs droits liés à l'exercice syndical
- ⇒ Abandon de la « territorialisation », de l'offre de soins, des GHT et des restructurations
- ⇒ Arrêt des fermetures de lits et de la suppression de postes
- ⇒ Fin des enveloppes limitatives et abandon du plan ONDAM triennal de 3,5 milliards d'économies sur les hôpitaux
- ⇒ Octroi des moyens budgétaires permettant aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'assurer leur mission de service public, d'investir, d'embaucher et de titulariser nos collègues contractuels
- ⇒ Embauche en fonction des besoins, titularisation de nos collègues contractuels dans la FPH et en CDI dans le secteur sanitaire social médico-social privé
- ⇒ Défense et amélioration des Conventions Collectives et du Statut
- ⇒ Abrogation des ordres professionnels
- ⇒ Reconnaissance de la pénibilité de nos métiers
- ⇒ Augmentation des salaires dans les secteurs public et privé. Abandon du PPCR pour la Fonction Publique et ouverture de vraies négociations sur les carrières et les grilles indiciaires, sur l'ensemble des secteurs, garantissant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (déroulement de carrière et reconnaissance à égalité des qualifications), la revalorisation des métiers à prédominance féminine vers une grille unique des salaires linéaire sans barrage ni quota.
- ⇒ Mise en place d'un plan d'urgence Emploi, formation initiale et continue pour pallier le déficit démographique actuel et garantir à l'avenir des effectifs permettant un retour à la qualité, la sécurité et au confort du soin et de travail
- ⇒ Maintien de tous les instituts de formation (IFSI, IFAS, IFTS etc...)
- ⇒ Stop à la casse de nos métiers (l'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social)
- ⇒ Préservation et développement d'un service public républicain de santé, de proximité sur l'ensemble du territoire, garant d'une réelle égalité dans l'accès aux soins
- ⇒ Politiques sanitaires et sociales à la hauteur des besoins de la population, quel que soit leurs lieu d'habitation
- ⇒ Retraite de la ponction de 300 millions d'euros sur les fonds de formation de l'ANFH
- ⇒ Maintien du montant de la prestation maladie CGOS